

Braccio, Nadia

De: Isabelle Beauregard [isa.beauregard@gmail.com]
Envoyé: 2 mars 2014 19:26
À: Greffe
Cc: info@cqlpe.ca; ministre@minf.gouv.qc.ca
Objet: A verser aux dossiers R3863-2013 (observations) et R3854-2013 (Phase 2)

N.B. Mon premier texte est parti par erreur. Il était incomplet. Voici le message intégral.

Madame Louise Pelletier,

Je m'oppose fermement à la pose de compteurs intelligents émetteurs de radiofréquences sur ma propriété.

Même sur le fameux site d'Hydro-Québec où l'on doit, semble-t-il, s'abreuver pour trouver les bonnes informations, je n'ai pas réussi à étancher ma soif. On n'y trouve aucune mention des très nombreuses études publiées à ce jour qui nous mettent en garde contre les effets nocifs des champs électromagnétiques. Je n'y vois qu'un côté de la médaille.

Je ne suis pas du tout rassurée.

Sachez que ma fille qui habite la maison est atteinte de sclérose en plaques depuis plusieurs années. Or, vous comprendrez que dans le doute je dois m'abstenir puisqu'il n'a pas été prouvé que les nouveaux compteurs ne représentent pas une menace additionnelle pour la santé.

Le principe de précaution doit s'appliquer.

Je tiens aussi à souligner l'injustice flagrante des frais punitifs. À ce que je sache, nous ne sommes pas dans un pays totalitaire. Il me semble que nous avons encore le droit et la liberté de choisir sans être menacés par une société d'État qui est censée nous appartenir.

Je compte donc sur votre impartialité pour suspendre ce projet, réexaminer les impacts sur la santé et éliminer les frais associés à l'option de retrait.

Isabelle Beauregard, 80 ans
Ste-Adèle